



Aviculture

Définition de la profession

L'agent d'élevage avicole travaille dans un élevage de volailles (poulets, canards, dindes, pintades...) destinées à l'alimentation, à la production d'œufs de consommation ou à la reproduction.

Conditions générales d'exercice

Son environnement et ses tâches varient fortement selon le type d'élevage (élevage intensif ou fermier), les modalités de production (élevage hors-sol ou en plein air) ou l'objet de l'élevage (œufs, viandes ou vente de poussins). Ses horaires sont en partie soumis aux conditions climatiques et au rythme des saisons

Conditions d'accès au métier

CAPA Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions animales
Brevet Professionnel Agricole Travaux de la production animale, spécialité élevage de porcs ou de volailles

Compétences techniques de base

L'agent d'élevage avicole dispose de connaissances sur le développement de l'animal. Il maîtrise les composantes de l'état sanitaire d'un élevage et peut ainsi détecter d'éventuelles maladies ou réaliser les opérations de désinfection. Il maîtrise la manipulation des animaux et connaît les méthodes d'alimentation. Surtout, il dispose de bonnes aptitudes à l'observation (état de santé de l'animal, réglage du chauffage, qualité de l'alimentation, fuites d'eau...)

Compétences associées

Après l'acquisition de connaissances complémentaires en technique et en gestion, l'agent d'élevage avicole pourra envisager un poste de responsable d'élevage avicole ou technicien avicole.

Compétences associées

Après l'acquisition de connaissances complémentaires en technique et en gestion, l'agent d'élevage avicole pourra envisager un poste de responsable d'élevage avicole ou technicien avicole.

Capacités liées à l'emploi

Le travail du technicien avicole s'effectue en contact permanent avec les animaux.

Il est donc indispensable d'aimer travailler avec les animaux

Ses interventions couvrant plusieurs domaines, il s'agit d'un travail exigeant demandant une bonne forme physique.

Le travail est régulier, mais jamais monotone, et les animaux ont besoin de soins hebdomadaires, aussi les horaires peuvent-ils être contraignants, et des permanences de week-end sont généralement mises en place

Conditions d'accès au métier

L'agent d'élevage avicole accueille les volailles en limitant les causes de stress, assure une surveillance, accrue en période de démarrage, et réalise les opérations d'alimentation :

Il met en place les animaux dans les salles ou les cabanes en respectant la densité prévue.

Il gère la distribution d'aliments et d'eau dans les caisses et les mangeoires (rations calculées par le technicien avicole selon le stade de croissance des volailles).

Il règle le niveau d'accès des assiettes et abreuvoirs, selon la taille des animaux.

Il surveille le comportement et les mouvements des animaux, ainsi que la consommation d'eau et d'aliments.

Il contrôle la température et le renouvellement de l'air dans le bâtiment, ou demande au technicien de le faire.